



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 16 septembre 2005

Conseillers en exercice : 45

Votants : 41

Convocation du Conseil Municipal :
le 2 septembre 2005

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 21 septembre 2005

Patinoire - Réhabilitation et extension - Choix du Maître d'Oeuvre

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, M. Stéphane TRONEL

Secrétaire de séance : Amaury BREUILLE

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Rodolphe CHALLET donne pouvoir à M. Michel GENDREAU.
Mlle Karen NALEM donne pouvoir à Mlle Fabienne RAVENEAU.
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à M. Guillaume JUIN.
Mme Michelle LE FRIANT donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.
M. Jean-Louis EPPLIN donne pouvoir à M. Stéphane TRONEL.

Excusés :

Conseillers :

Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, Mme Christabelle CHOLLET

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 septembre 2005

DELIBERATION D20050380

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Le site de la patinoire est un équipement sportif vieillissant malgré l'entretien régulier des locaux et les travaux importants réalisés en 1994.

Cet équipement présente également des dysfonctionnements liés notamment :

- à l'implantation des vestiaires : circuits non distincts de celui des spectateurs,
- à la taille de la piste de glace (non homologuée) qui ne permet pas le déroulement de compétitions sportives,
- à l'accueil des spectateurs dans des conditions de confort très moyennes.

La réhabilitation et l'extension de l'équipement doit permettre de répondre favorablement aux différentes attentes des utilisateurs ainsi qu'aux normes fédérales en vigueur.

Afin de réaliser ce projet, un appel d'offres portant sur la désignation d'un Maître d'Oeuvre a été lancé.

Le marché est composé de deux tranches :

- Une tranche ferme qui correspond à l'élément de mission diagnostic,
- Une tranche conditionnelle qui correspond à l'étude et à la phase travaux du programme.

Le coût prévisionnel du projet n'est pas connu ; l'enveloppe affectée par la Ville de Niort est de 2.000.000 € H.T.

La Commission d'Appel d'Offres, réunie le 16 septembre 2005, a procédé à l'attribution du marché de Maîtrise d'Oeuvre au groupement T. KUSSMAUL – Bureau Technique du Poitou – BET Climelec. Le montant du forfait provisoire du Maître d'Oeuvre inscrit à l'Acte d'Engagement, est de 254 000 € H.T soit 303 784 € T.T.C.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver le marché,
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer ledit marché.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	41
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	4

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjoint au Maire

Gilles FRAPPIER

[Ordre du jour](#)